TEXTE 6: « La rencontre du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut ».

Constituant le septième et dernier tome des Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, L'Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut est un roman centré sur la passion amoureuse et publié en 1731 par l'abbé Prévost. En 1716, Renoncour, « l'homme de qualité » et narrateur du récit-cadre, retrouve Des Grieux, le personnage-narrateur du récit encadré, à qui il cède la parole pour qu'il lui narre ses aventures. Le chevalier, après s'être présenté comme un jeune-homme jusque-là sage et rangé, entre dans le vif du sujet et raconte sa rencontre romanesque avec Manon Lescaut, une jeune fille dont il est tombé aussitôt fou amoureux, la scène a eu lieu en juillet 1712 alors qu'il n'avait que 17 ans.

Nous verrons comment le récit rétrospectif met l'accent sur le caractère romanesque de cette rencontre qui va bouleverser la vie du jeune Des Grieux.

I - Mouvement 1 : (l.1 à 9 : « J'avais marqué... paniers. »)

Le cadre du récit et les circonstances de la rencontre

- D'emblée, le plus-que-parfait « J'avais marqué » évoque un passé lointain (aspect accompli), il indique le caractère rétrospectif du récit. L'emploi de la première personne nous place dans le cadre d'un récit pris en charge par un narrateur-personnage, le chevalier Des Grieux relate une expérience personnelle, ce sont ses souvenirs. Toutefois, il est bon de noter que, dès la première ligne, le pronom « JE » est double : dans la première phrase, « J'avais marqué... » il renvoie à Des Grieux personnage (qui vit l'aventure, ici décide de la date de son départ) alors que la deuxième occurrence « Que ne le marquais-je... » désigne Des Grieux narrateur (qui la raconte et la commente a posteriori, quatre ans plus tard).
- L'interjection « Hélas! » trahit les regrets du narrateur, laissant entendre que l'épisode qui va suivre est lié au malheur, à la souffrance. Elle place le personnage dans une situation pathétique, il a subi ce qui lui est arrivé et le regrette après coup. L'exclamative suivante surenchérit l'expression du regret « Que ne le marquais-je un jour plus tôt! » : elle insinue que l'aventure a eu un caractère fatal, en partant « plus tôt », il aurait éviter cette mésaventure.
- Le conditionnel passé « J'aurais porté chez mon père toute mon innocence » (l. 2) en renvoyant à une éventualité non réalisée, révèle un souhait désormais impossible : Des Grieux plus âgé exprime clairement qu'il aurait préféré ne pas vivre ce moment. En achevant sur le terme « mon innocence » qui désigne un état de pureté morale, d'ignorance du mal ou une ignorance des réalités de la vie et de l'amour, le narrateur indique explicitement qu'il a perdu une part de lui-même (sa pureté physique et/ou morale).
- La question du temps est essentielle dans l'épisode comme l'indique le lexique « le temps de mon départ », « plus tôt », « La veille même de... » : le personnage semble avoir joué de malchance, il s'en est fallu de rien. Le complément circonstanciel de temps souligne la coïncidence fatale ou tragique. La phrase complexe indique minutieusement le cadre de la rencontre : elle fait référence à deux villes du Nord de la France, Amiens « cette ville » et Arras, mais aussi à une « hôtellerie où ces voitures descendent » (l'auberge est un décor caractéristique du genre picaresque) : il s'agit d'une rencontre de hasard sur la place publique d'une ville de province. L'incise participiale « étant à me promener avec mon ami Tiberge » ajoute encore à la précision des circonstances fortuites. Seuls les verbes « nous vîmes », « nous le suivîmes » dont le narrateur et son ami sont sujets indiquent un semblant de responsabilité.
- D'ailleurs, la négation restrictive qui suit « Nous <u>n'avions pas d'autre motif que</u> la curiosité » semble restreindre elle aussi la part de responsabilité des personnages. Seule « la curiosité » les conduit, là aussi comme s'ils n'étaient pas tout à fait responsables. Le terme renvoie

- cependant, à une faiblesse morale de leur part, si l'on en croit l'adage : « la curiosité est un vilain défaut ».
- Entre les deux phrases qui suivent, on observe une construction symétrique : « Il en sortit quelques... qui... » et « il en resta une... qui... », la syntaxe met ainsi l'accent sur un jeu d'opposition que soulignent le connecteur « Mais » et le contraste entre le pluriel (« quelques femmes ») et le singulier (« une »). Ces procédés singularisent une jeune femme (Manon dont on apprendra le prénom plus tard), qui apparaît ainsi tout autre dès son apparition. L'adjectif « seule » vient renforcer cette distinction.
- La subordonnée de temps qui clôt la phrase permet d'introduire un personnage secondaire « un homme d'un âge avancé », le complément du nom reste vague... Toutefois, son rôle exprimé dans les verbes, « paraissait lui servir de conducteur » et « s'empressait », vient accentuer l'importance donnée à l'héroïne, qui fait l'objet de tant d'attention. Le terme « conducteur », indique ici qu'il s'agit d'un conducteur moral, chargé d'accompagner et de surveiller la jeune Manon, tel un chaperon.

<u>Bilan</u>: En insistant sur le concours de circonstances, alors même que la rencontre n'a pas encore eu lieu, le chevalier la fait apparaître comme une fatalité inéluctable dont il aurait été le jouet.

II - <u>Deuxième mouvement</u> : (l. 9 à 14 : « *Elle me parut... mon cœur.* ») L'éblouissement (ou le coup de foudre) et la métamorphose de Des Grieux.

- Dès le premier regard, la jeune fille brille par sa beauté, le lexique s'en fait l'écho : « parut », « charmante », « regardé une fille », le narrateur est littéralement fasciné, voire envoûté « Elle me parut si charmante ». L'adverbe d'intensité « si » exprime la force de séduction et l'adjectif « charmante » joue sur son double sens : Manon est à la fois belle et envoûtante.
- La phrase complexe multiplie les subordonnées et les précisions du narrateur sur le jeune homme qu'il était alors. Les négations « moi, qui <u>n</u>'avais <u>jamais</u> pensé à la différence des sexes, <u>ni</u> regardé une fille... » dresse le portrait d'un garçon naïf, inexpérimenté ; ce que vient confirmer la subordonnée relative suivante « moi... dont tout le monde admirait la sagesse et la retenue ». Le lexique souligne son innocence et sa capacité à contrôler ses émotions. On note au sein de la phrase l'emploi saturé de la première personne et du présent d'énonciation « moi qui... moi, dis-je... je me... », ces éléments marquent encore une fois une certaine distance entre Des Grieux narrateur (plus âgé) et Des Grieux personnage (inexpérimenté), ils semblent révéler aussi l'ironie du regard qu'il porte sur le jeune homme qu'il était au moment de la rencontre (peut-être avait-il alors une haute image de lui, ce qui expliquerait l'accumulation des propositions valorisant sa sagesse et sa réserve d'alors).
- En outre, ce jeune garçon si peu préoccupé par le sexe opposé et si maître de lui-même se trouve véritablement métamorphosé comme il l'indique « je me trouvais enflammé tout d'un coup jusqu'au transport ». Cette fin de phrase est inattendue et paradoxale au regard des diverses propositions qui précèdent. La métaphore du feu donne à voir le coup de foudre qu'il expérimente ou qu'il subit selon lui comme en témoigne la tournure passive. La locution adverbiale « tout d'un coup » révèle toute la violence, la soudaineté de l'expérience. Enfin, le terme « transport », sur lequel s'achève la phrase, est lui aussi polysémique ce que Prévost exploite : il présente son personnage comme passionné (vivant une vive émotion) et transformé ou transporté par ses émotions vers un autre lui-même sur le plan psychologique mais aussi social. Un noble ne devrait pas regarder une bourgeoise, en le faisant il contrevient à son rang, se marginalise.
- Cette mutation du personnage est explicitée dans la phrase suivante dont le vocabulaire plus péjoratif « défaut », « timide », « facile à déconcerter », « faiblesse » indique le jugement sévère du narrateur sur son inexpérience de jeunesse. L'opposition « mais loin d'être arrêté

par cette faiblesse » sonne ici comme une litote, le narrateur semble trouver dans sa naïveté, la raison ou l'explication de son comportement. Le héros subit les événements, sa candeur le pousse vers Manon qui l'a subjugué.

- Dans la dernière proposition : « je m'avançais vers la maîtresse de mon cœur », si Des Grieux est sujet du verbe de mouvement, la périphrase hyperbolique qui désigne la jeune fille, donne à entendre qu'il n'est plus maître de ses sentiments, ni de ses actes. Il a beau prendre l'initiative, il ne fait que céder à son attirance irrésistible pour la jeune fille.

<u>Bilan</u>: Par son récit, Des Grieux souligne bien le caractère romanesque de l'épisode: à la fois par la fougue qu'il ressent mais aussi par la transformation qui s'opère en lui.

III - <u>Troisième mouvement</u> : (l.14 à 23 : « Quoiqu'elle... et les miens. ») Un innocent manipulé par une femme fatale ?

- La conjonction « Quoique » ouvre sur une subordonnée circonstancielle de concession signifiant que le fait évoqué (ici que Manon soit « plus jeune » que Des Grieux) s'oppose ou devrait empêcher ce qui figure dans la principale. En effet, la morale au XVIIIe voudrait qu'une jeune fille vertueuse ne se laisse pas aborder par un inconnu. L'antéposition de la subordonnée, met en avant, la légèreté morale de la jeune fille, sa marginalité au regard de la norme de son époque. Le complément circonstanciel de manière « sans paraître embarrassée » va dans le même sens, Manon semble avoir malgré son jeune âge l'habitude de recevoir les hommages masculins, ce qui laisse entrevoir une certaine pratique galante, à l'inverse de Des Grieux qui se présentait plus haut dans toute son innocence.
- La tournure euphémistique « mes politesses » atténue la galanterie du jeune homme, il ne lui parle pas par politesse mais bien parce qu'il est séduit ou qu'il veut séduire. Rappelons que ce récit est fait après coup et que le narrateur semble ici se chercher des excuses.
- Débute alors le premier échange verbal rapporté au style indirect comme en témoignent les verbes de parole « je lui demandais... », « Elle me répondit... ». Tout le dialogue est rapporté par Des Grieux qui n'est pas très objectif sur lui-même comme on a déjà pu le voir.
- Les questions posées par le narrateur « ce qui l'amenait à Amiens », « si elle avait quelques personnes de connaissance » semblent en effet bien innocentes puisqu'elles portent sur des renseignements anodins ; mais l'on peut aussi y voir une manière détournée d'aborder la jeune fille, il n'est donc pas pour rien dans cette rencontre, il engage la conversation.
- En revanche, l'adverbe de manière « ingénument » renvoie lui à une franchise naïve de Manon. Or, nous avons déjà compris que la jeune fille n'est pas une ingénue... Sa naïveté serait donc feinte. Sa réponse qui repose sur une tournure passive « envoyée par ses parents » et un complément circonstanciel de but « pour être religieuse », pourrait apparaître quelque peu ambiguë car à double sens, cette réponse pourrait signifier que Manon est une jeune femme vertueuse qui témoigne d'une précoce vocation religieuse, mais elle laisse surtout penser qu'elle est envoyée au couvent par ses parents en raison de conduites déviantes, autrement dit, qu'elle a vécu la vie d'une courtisane. La tournure passive qui place les parents en complément d'agent (donc en position de sujet réel) lève toute ambiguïté, il s'agit pour eux de la remettre dans le droit chemin.
- Quoi qu'il en soit, cette réponse dévoile le premier obstacle auquel Des Grieux est confronté, il voit cette décision parentale, « ce dessein comme un coup mortel pour (s)es désirs » ; la comparaison doublée d'une hyberbole « coup mortel » trahit simultanément le désir qui est le sien en l'abordant et la peur qu'elle lui échappe. L'antiphrase qui précède « L'amour me rendait si éclairé... » reflète le regard ironique que le personnage porte sur le jeune innocent qui pensait alors être lucide... On note aussi la tournure passive qui le présente comme le jouet de ses sentiments, elle renforce l'idée que Des Grieux se cherche des excuses.

- La périphrase par laquelle le narrateur évoque son discours « d'une manière qui lui fit comprendre mes sentiments » atténue le fait qu'il lui fait une véritable déclaration, alors qu'il ne la connaît pas. En revanche, la causale « car elle était plus expérimentée que moi » renforce les indices sur le passé sulfureux de Manon et du même coup la condamne, alors que lui était naïf. Le comparatif « plus expérimentée que moi » fait écho à « moins âgée que moi » par un effet de parallélisme. Ces deux éléments suggèrent qu'elle est la seule fautive, la seule personne vraiment immorale du duo.
- La dernière phrase se fait plus explicite encore avec la préposition « pour » qui ouvre sur un CC de but « pour arrêter... son penchant au plaisir... ». Les deux subordonnées relatives « qui s'était déjà déclaré et qui a causé... » désignent ce mauvais penchant de Manon comme l'origine de tout, une sorte de faute originelle. Le présentatif « c'était » auquel s'ajoute la préposition « malgré » indiquent très explicitement que la jeune fille est envoyée contre son gré au couvent, du même coup nous comprenons bien qu'elle n'a aucune vocation religieuse mais qu'à l'inverse c'est sa propension au libertinage qui l'a conduite ici. En clair, Manon ayant déjà eu un amant est envoyée par ses parents pour la punir, la corriger de ses vices.
- Enfin, l'extrait s'achève sur une prolepse introduite par une locution adverbiale « par la suite, tous ses malheurs et les miens » ; celle-ci laisse entrevoir l'issue tragique ou pathétique de cette relation qui n'a pas encore commencé.

<u>Bilan</u>: Encore une fois, le narrateur, qui relate son expérience *a posteriori*, en connaît déjà le dénouement et donne le sentiment ici de chercher à se dégager de ses responsabilités et des écarts moraux qu'il commettra ensuite.

Conclusion

Ainsi cette scène de première rencontre met en contact deux personnages qui n'auraient pas dû se rencontrer : un jeune et noble chevalier, une jeune femme de condition bourgeoise présentée comme amorale. C'est du moins ce que donne à penser le point de vue rétrospectif de Des Grieux, qui souligne la fulguration et l'éblouissement de la rencontre mais semble aussi se lamenter sur l'innocence qu'il a perdue en suivant cette jeune aventurière.

Prévost a fait le choix de confier la voix narrative au seul chevalier, mais par voie de conséquence, il prive le lecteur du point de vue de Manon, auquel nous n'avons pas d'accès direct. Ainsi, pèse d'entrée sur la jeune fille le réseau du soupçon, toutefois, elle représente aussi une figure d'autant plus fascinante qu'elle demeure énigmatique.

Cette scène exploite le *topos* de la rencontre amoureuse de manière très romanesque, elle scelle en quelques lignes le destin d'un couple improbable et marginal promettant au lecteur nombre de péripéties et d'aventures.

Dans la phrase ci-dessous, analysez les formes verbales conjuguées.

- « Hélas ! que ne le marquais-je un jour plus tôt ! j'aurais porté chez mon père toute mon innocence. »
- « Ne le marquais-je » : première personne du singulier de l'indicatif imparfait actif du verbe
- « marquer ». Ce temps a ici une valeur modale (l'expression équivaut à « si je l'avais marqué »).
- « j'aurais porté » : première personne du singulier du conditionnel passé du verbe « porter ». Ce temps a ici une valeur modale d'irréel du passé.